

Une grande histoire de management

## DOSSIER DE RECRUTEMENT CHARGE(E) D'ENSEIGNEMENT VACATAIRE ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

DOSSIER et PIÈCES JUSTIFICATIVES doivent impérativement être <u>TELETRANSMIS AVANT LE DÉBUT DES</u>

<u>ENSEIGNEMENTS via le LIEN unique indiqué dans le mail</u>

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE MIS EN PAIEMENT
Les bulletins de paie sont dématérialisés et disponibles en ouvrant votre compte sur l'espace sécurisé
ENSAP.GOUV.FR > créer mon espace sécurisé

rormations pour lesquei	ies vous intervenez :			
,				
Autre(s) formation(s) -	- Préciser			
□1 <sup>ère</sup> demande	1ère demande			
ETAT CIVIL:		•		
NOM DE NAISSANCE : .	PREN	OM :		
NOM D'USAGE: SITUATION DE FAMILLE:				
Date de naissance : Ville de naissance :				
Nationalité : Pays (autre que la France) :				
N° Immatriculation SS : // // // // // // //				
Code postal Ville/Pays :				
N° de	téléphone :Courriel :			
ACTIVITE PRINCIPA	LE EXERCEE :			
Statut :   fonctionnal	re 🔲 salarié(e) du secteur public	☐ salarié(e) du secteur privé		
☐ Profession	libérale ou indépendant ☐ étudiant (e)	☐ retraité(e)		
Grade et/ou fonction :				
Quotité de travail :%				
Nom de l'employeur :				
Adresse :				
Ville : Code Postal : N° de téléphone :				





## ACTE D'ENGAGEMENT Année universitaire 2022 – 2023

Je, soussigné(e) (Indiquer Nom et prénom):			
•	Reconnais avoir pris connaissance de la <u>nature secondaire de cette participation</u> aux activités d'enseignement et des dispositions du décret n°87-889 du 29 octobre 1987 contenues dans la note d'information jointe au dossier.		
•	Je reconnais par ailleurs <u>avoir informé mon employeur principal de mon engagement</u> dans un établissement d'enseignement supérieur, au regard de mon contrat de travail. *		
<ul> <li>Je m'engage à faire connaître toute modification qui pourrait intervenir dans ma situation professionnelle et personnelle, notamment la perte de mon emploi.</li> </ul>			
Fa	it à Le Chargé d'enseignement		
	(Signature)		
* 6	en l'espèce l'IAE décline toutes responsabilités.		
Partie réservée à l'IAE de Paris			
Ро	ur accord d'engagement afin d'effectuer pour l'année universitaire 2022-2023 des activités		
d'enseignement dans le cadre des formations de l'IAE, correspondant à un maximum de :			
187 heures (équivalent TD) pour les CEV			
	96 heures (équivalent TD), pour les ATV      titus l'intéres (6) come némonérées après après fait au une de l'état des bances		
A ce titre l'intéressé(e) sera rémunéré(e) après service fait au vu de l'état des heures d'enseignement réellement dispensées, au taux fixé par l'arrêté en vigueur.			
	Éric LAMARQUE it à Paris, le Le Directeur de l'IAE de Paris		